



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article316>

Visite des camps des déportés : Synthèse de la mission officielle dans les camps de réfugiés au Sénégal

Date de mise en ligne : lundi 23 juillet 2007

Date de parution : 23 juillet 2007

Union des Forces de Progrès



A la fin de la mission de prise de contact avec les réfugiés mauritaniens installés au Sénégal, diligentée par le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, M.Yahya Ould Mohamed Waghev et le Ministre de l'Intérieur, M.Yall Zakarya Alassane ainsi que les autres membres de la délégation, une synthèse a été présentée à l'intention des journalistes par l'expert consultant

. Celui-ci a d'abord commencé par souligner l'importance de la presse dans la couverture de ce genre d'évènements, dont le traitement nécessite de la prudence et du doigté, pour ne pas se transformer en détonateur, comme ce fut le cas au Rwanda, avec le mauvais rôle joué par la "Radio des Mille Collines", mais aussi plus proche de nous, le rôle néfaste qu'une certaine presse sénégalaise avait joué dans la tragédie de 1989.

Selon l'expert consultant, la **première remarque** à relever est qu'une grande partie des Mauritaniens est rentrée au pays, et que le nombre de réfugiés qui sont restés, selon les chiffres du HCR, doit se situer aux alentours de 20.000 réfugiés au Sénégal et au Mali. En 18 ans, il est évident que le chiffre initial a évolué et que parmi ces 20.000 personnes environs, beaucoup ne rentreront pas en Mauritanie.

Deuxième remarque : la mémoire de 1989 reste encore vivace dans la catégorie des personnes qui avaient entre 15 et 20 ans. Ces personnes gardent encore en mémoire, les traumatismes. Les plus jeunes ont tout oublié et ne gardent aujourd'hui que la peur de l'inconnu, tandis que les plus âgés, ceux qui avaient à peu près 35 ans ou plus à l'époque, ont de la nostalgie. Il s'agit en général de personnes en phase finale qui ne souhaitent plus que de finir leur vie chez eux.

Troisième remarque : dans aucun des sites visités, aucun réfugié n'a dit Niet, on ne rentre pas, sauf dans de rares exceptions. Dans les meetings certaines déclarations évoquent le jugement des coupables, chose inévitable, car il s'agit avant tout de gens qui parlent au nom de leur base et qui doivent exprimer les sentiments des uns et des autres par rapport à la question. Mais dans le communiqué commun signé par les représentants des réfugiés, la déclaration de Ourrossogui, vous remarquerez qu'il n'a pas été question, pas une seule fois d'enquête judiciaire, ni de jugements. Ils ont plutôt formulé des recommandations, pas même des exigences.

Quatrième remarque : avant, la parole était confisquée par les représentants qui s'étaient appropriés le discours. Vous avez remarqué qu'au cours de la mission, les populations se sont exprimées et après chaque intervention le débat était ouvert, si bien le discours échappait souvent aux politiques.

Cinquième remarque : les organisations chargées d'encadrer les réfugiés n'ont pas de moyens pour assurer convenablement leur mission. Les responsables habitent pour la majorité Dakar, d'où certaines failles constatées dans l'organisation au cours des visites dans les sites. Il est plus que nécessaire d'apporter des appuis et de l'aide à ces organisations pour les rendre plus performantes.

Il s'agit selon l'expert consultant de faire la différence entre rapatriement et réinsertion, car le rapatriement concerne les personnes restées dans les camps, tandis que la réinsertion intéresse tout le monde, aussi bien ceux qui sont restés que ceux qui sont rentrés. Même les "Moussafirines" du Sénégal seront concernées par le processus de réhabilitation et de réinsertion.

L'expert consultant a fait par la suite un bref résumé de la rencontre de Dakar. Selon lui, la mission a débuté dans la capitale sénégalaise, avec comme première difficulté, le choix du lieu de la rencontre avec les représentants des réfugiés. Il fallait par la suite décriper l'atmosphère, vaincre les peurs et les appréhensions. Mais très vite, souligne-t-il, les barrières sont tombées. Il a été clairement défini que le processus entamé comportera une large concertation avec l'ensemble des acteurs, les réfugiés, les parlementaires, les partis politiques, la société civile, les autorités sénégalaises et le HCR. La deuxième phase de l'opération se traduira par une mission gouvernementale qui sera dépêchée cette fois sur la rive gauche, auprès des populations riveraines qu'il faudra sensibiliser sur le retour de leurs compatriotes déportés au Sénégal et au Mali et la nécessité de leur réserver un accueil à la hauteur de l'évènement. Une fois ces contacts achevés, commenceront les journées nationales de concertation, prévues en août 2007, et qui regrouperont tous les acteurs. Il s'agira de dégager un canevas général précisant la feuille de route et les modalités de ce retour organisé. Dès que les lignes seront connues et qu'un consensus national sera dégagé, viendra l'opérationnalisation et la mise en place des structures techniques chargées d'exécuter la feuille de route. Tout cela se fera avec l'appui du HCR pour la logistique et en collaboration avec les autorités sénégalaises et maliennes. La sensibilité du processus commande que tous les leviers soient réglés au millimètre près pour éviter tout dérapage et tout échec. Ce qui est sûr, c'est que le HCR a déjà ficelé son budget pour l'opération envisagée, précise l'expert consultant, mais côté mauritanien, le budget ne sera connu qu'après l'accord sur l'ensemble des éléments du canevas et de la feuille de route. Il s'agira de dégager les fonds nécessaires pour le rapatriement, l'installation et les indemnités. Le processus engagé se décline en concertation, proposition et synthèse.

Beaucoup de paramètres devront être pris en compte, selon l'expert, notamment la modification démographique que 18 ans d'exil ont forcément entraîné. Il y a aussi un changement prévisible dans la structure socio-démographique en termes d'habitudes de vie, qui nécessitent des réflexions approfondies. Il donne l'exemple d'un village qui se trouvait quelque part en Mauritanie et dont la population avait un mode de vie déterminé, éleveur par exemple habitant dans un village non viabilisé. Aujourd'hui, ces anciens éleveurs sont devenus des commerçants et sont habitués à l'électricité et au petit écran. Ce qui est sûr, c'est qu'il est fort probable qu'ils n'accepteront pas au retour de regagner leur ancien terroir où ils ne pourront ni s'adonner au commerce qui est devenu leur principale occupation, ni profiter des avantages de l'électricité dont ils sont habitués depuis plusieurs années.

L'Authentique du 23 juillet 2007